

28.04.2005 – 14:00 Uhr

## **BBT: Une meilleure coordination de la formation continue**

Berne (ots) -

La Conférence suisse de coordination de la formation continue (CSCFC) a été fondée le 22 avril 2005 sur la base des travaux préparatoires menés par le Forum suisse de la formation continue. Cet organe est dirigé par un groupe de pilotage qui coordonne, notamment entre la Confédération et les cantons, le traitement de questions relatives à la formation continue et qui accompagne la préparation et la mise en uvre de réglementations dans ce domaine. La CSCFC désire établir une collaboration étroite entre l'administration, la recherche, les prestataires et les organisations des partenaires sociaux.

Les instances suivantes composent le nouvel organe:

- le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER);
- l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT);
- l'Office fédéral de la statistique (OFS);
- le secrétariat général de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP).

Parallèlement, la conseillère nationale Vreni Müller-Hemmi a été reconduite à la présidence du Forum suisse de la formation continue. Fondé en été 2000, le Forum demeurera un lieu de débats critiques sur le développement d'une politique suisse cohérente en matière de formation continue et soutiendra la CSCFC en lui faisant part de ses recommandations. La présidente du Forum prendra part aux séances du groupe de pilotage de la CSCFC avec voix consultative. Les travaux de la CSCFC et du Forum se-ront coordonnés par le biais d'un secrétariat commun.

L'objectif commun du Forum et de la CSCFC est, cette année, le lancement structurel de la formation continue. A cet égard, le message FRT 2008-2011, les statistiques en matière de formation continue, la collaboration internationale (notamment dans le cadre du Processus de Copenhague) et le rapport du Conseil fédéral sur la croissance sont des dossiers particulièrement prioritaires.

Une étroite collaboration entre les deux organes permettra d'améliorer durablement la coordination dans le domaine de la formation continue et de donner une impulsion aux développements pour lesquels la Confédération et les cantons uvrent de concert. C'est pourquoi les deux organes saluent le lancement de la formation continue en tant que formation quaternaire dans le projet de nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation proposé par la Commission du Conseil national (CSEC-CN).

Le Forum organisera le 7 septembre 2005 une conférence sur le thème «PME et formation continue».

Renseignements complémentaires:

Ursula Renold, directrice suppléante de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), et présidente de la CSCFC, tél. 031 323 76 14, [ursula.renold@bbt.admin.ch](mailto:ursula.renold@bbt.admin.ch)

Vreni Müller-Hemmi, Conseillère nationale, présidente du Forum suisse de la formation continue, tél. 01 260 51 92, [vreni.mueller-hemmi@parl.ch](mailto:vreni.mueller-hemmi@parl.ch)